

DIPLÔME FEDERAL D'INITIATEUR EN ACTIVITES MOTRICES

Le diplôme fédéral d'initiateur en activités motrices⁽¹⁾ délivré par la FFSA, n'est pas une qualification professionnelle. Il permet à des professionnels exerçant auprès de personnes polyhandicapées ou ayant une déficience sévère à profonde de développer des compétences complémentaires à leur métier pour concevoir, conduire et évaluer des projets utilisant différents supports d'activités orientés vers le jeu et l'expression, avec comme finalité la participation à des manifestations du secteur non-compétitif de la FFSA. Dans le contexte d'un établissement spécialisé, ces interventions devraient s'effectuer sous la responsabilité d'un professionnel qualifié dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et sportives adaptées.



19220DI



35 heures - 5 jours



23 au 27 septembre 2019



Bourges (18)



Coût pédagogique : 1 000 €
Pension complète : 490 €



Intervenant : Maxime Tessier

formateur et chargé de développement à Trans'Formation et un représentant de la commission nationale « activités motrices » de la FFSA

⁽¹⁾ Attention, ce diplôme ne permet pas d'exercer la fonction d'éducateur sportif au sein d'un établissement spécialisé.

LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux professionnels, aux bénévoles intervenant auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde pouvant être associée à une souffrance psychique importante. Les activités motrices sont un secteur de pratique de la Fédération Française du Sport Adapté, en réponse à l'impossibilité pour certaines personnes de pratiquer une activité «codifiée» de part la nature de leurs problématiques. L'enjeu de ces pratiques est de permettre à ces personnes de s'engager spontanément en leur proposant des situations de jeu adaptées. L'intention est de concevoir des activités sollicitant le désir d'agir du pratiquant, afin qu'il puisse s'engager par lui-même et pour lui-même, et ainsi mettre en jeu ses capacités physiques, cognitives et psychoaffectives pour développer ses facultés d'adaptation à l'environnement physique et social, pour revendiquer son existence et enrichir son rapport au monde. Finalement, comment, au travers des médiations proposées, du choix des démarches d'intervention, le sujet peut-il faire évoluer le rapport à soi, aux autres et au monde ? C'est toute la richesse de cette formation.

OBJECTIFS

- ▶ Obtenir une certification fédérale ;
- ▶ Interroger et développer ses connaissances sur les caractéristiques des personnes polyhandicapées ou ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde ;
- ▶ Identifier les besoins des personnes au regard de leurs caractéristiques ;
- ▶ Définir sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique dans la mise en œuvre de ces activités,
- ▶ Acquérir des méthodologies de travail réinvestissables ;
- ▶ Choisir des démarches pédagogiques sollicitant le désir et l'engagement du sujet ;
- ▶ Concevoir et conduire des projets en Activités Motrices ;
- ▶ S'approprier des connaissances sur le secteur de pratique des activités motrices à la FFSA.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques, élaboration d'outils permettant de structurer et d'analyser sa pratique, analyse de l'intérêt des supports d'activités pouvant être proposés au regard des besoins singuliers des personnes accompagnées, interventions pédagogiques auprès des publics relevant des activités motrices,
- Analyse des acquis à partir de l'animation de séances d'activités motrices et de l'élaboration d'un projet,
- Attestation de présence et de fin de formation.

CONTENUS

- ▶ Les activités motrices à la FFSA ;
- ▶ Eduquer, soigner: définitions et conceptions théoriques ;
- ▶ Caractéristiques des personnes un polyhandicap ou ayant une déficience intellectuelle sévère ou profonde ;
- ▶ Comment identifier les besoins ?
- ▶ Les démarches pédagogiques: définition, choix en fonction des caractéristiques et des besoins des sujets ;
- ▶ Observer et évaluer : conception d'outils ;
- ▶ Classification des activités à partir des processus mis en jeu chez le pratiquant ;
- ▶ Place du jeu dans les activités motrices ;
- ▶ Animation d'activités auprès de personnes relevant du champ des activités motrices.

PUBLIC VISÉ

- Professionnels du travail social, de la santé ou de l'animation, exerçant en établissement médico-social ou de santé mentale ou en service pour polyhandicapés en IME, développant (ou souhaitant développer) des projets en activités motrices ou bénévoles des associations sport adapté impliqués dans l'accompagnement en activités motrices.

Les titulaires du diplôme fédéral d'initiateur en activités motrices désirant obtenir le CQP «moniteur en sport adapté» obtiennent de droit 3 des blocs de compétences du CQP et bénéficient de l'allègement de l'UF 2 «initier aux activités motrices» s'ils ont une expérience d'encadrement au sein d'une association sportive affiliée à la FFSA